

# SÉANCE extraordinaire

**Le 18 juillet 2019**

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 18 juillet 2019, à 12 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

**SONT ABSENTS :** Messieurs les conseillers Richard Duguay et Donald Vachon

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **190718.286 DÉPÔT DE LA PROPOSITION DE PRISE EN CHARGE AU MINISTRE DES TRANSPORTS DU CANADA**

ATTENDU que la Ville de Chandler a préparé une proposition de prise en charge de l'installation portuaire de Chandler, et ce suite à la réalisation d'un plan d'affaires et des études connexes pour identifier le potentiel d'utilisation de cette installation et les activités maritimes qui pourraient être développées sur le site;

ATTENDU que la Ville de Chandler a obtenu un avis favorable de la part du gouvernement du Québec pour la prise en charge de l'installation portuaire de Chandler par la Ville de Chandler;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu à l'unanimité:

Que le Conseil municipal de la Ville de Chandler autorise le directeur général et greffier, Rock Giroux, à déposer pour et au nom de la Ville de Chandler, la proposition de prise en charge de l'installation portuaire de Chandler aux autorités du ministère des Transports du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190718.287 DÉPÔT DU PLAN D'AFFAIRES, DES ANNEXES ET DE LA PROPOSITION DE PRISE EN CHARGE À LA DIRECTION DU TRANSPORT MARITIME ET AÉRIEN DU MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

ATTENDU que la Ville de Chandler a manifesté, auprès des autorités de Transports Canada, son intérêt pour une éventuelle prise en charge de l'installation portuaire de Chandler;

ATTENDU que la Ville de Chandler a réalisé, dans le cadre des activités de prétransfert, un plan d'affaires et des études connexes pour identifier le potentiel d'utilisation de l'installation portuaire de Chandler et les activités maritimes qui pourraient être développées sur le site;

ATTENDU que la Ville de Chandler a préparé une proposition de prise en charge du site qui sera présentée aux autorités de Transports Canada;

ATTENDU que la Ville de Chandler doit d'abord déposer le plan d'affaires, les annexes et la proposition de prise en charge au gouvernement du Québec pour fins d'analyse et de recommandation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de la ville de Chandler autorise le directeur général et greffier, Rock Giroux, à déposer pour et au nom de la Ville de Chandler, le plan d'affaires, les annexes et la proposition de prise en charge de l'installation portuaire de Chandler à la Direction du transport maritime et aérien du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190718.288 ENTENTE DE PRINCIPE – POLITIQUE DU PERSONNEL-CADRE ET STRUCTURE SALARIALE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu majoritairement d'approuver le cahier de demandes révisé et la structure salariale jointes aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le vote est demandé.

Madame la conseillère Meggie Ritchie vote pour.

Madame Louise Langlois mentionne qu'une rencontre serait nécessaire pour en discuter davantage et que certains éléments sont discutables (article 5 et article 30.02);

Monsieur le conseiller Denis Pelchat mentionne que ce n'était pas le bon moment pour discuter de ce dossier, qu'il faudrait une rencontre spécifique.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

**190718.289 MANDAT AU SERVICE DE L'URBANISME – AJOUT D'USAGE – SECTEUR MEUBLES RAIL**

CONSIDÉRANT qu'un commerce situé à Chandler, quartier Pabos Mills, souhaite acquérir l'immeuble situé au 80, boulevard René-Lévesque Est, comme étant les « Meubles Rail inc. »;

CONSIDÉRANT que la réglementation en vigueur ne permet pas la vente de machinerie lourde dans cette zone (zone 3028-CR)

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU (rés.19-U-22) et les restrictions recommandées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et résolu unanimement d'autoriser le Service de l'urbanisme à entamer les démarches de modification et d'ajout d'usage dans la zone 3028-CR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190718.290 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, propose la levée de l'assemblée à 12 h 43.

**VILLE DE CHANDLER**

\_\_\_\_\_  
**Louissette Langlois,  
Maire**

\_\_\_\_\_  
**Roch Giroux,  
Directeur général et greffier**